

Arrêté ministériel n° 2020-362 du 14 mai 2020 portant modification de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004 relatif à l'installation professionnelle et à l'aide aux entreprises, modifié

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	14 mai 2020
Publication	Journal de Monaco du 15 mai 2020 ^[1 p.3]
Thématique	Aides aux entreprises

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2020/05-14-2020-362@2020.05.16>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 11.986 du 2 juillet 1996 portant création de la Direction de l'Expansion Économique, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 4.654 du 9 février 1971 relative à la Commission de placement des fonds ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004 relatif à l'installation professionnelle et à l'aide aux entreprises, modifié ;

Article 1er

Voir l'article 30 de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004.

Article 2

Voir l'article 36 de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004.

Article 3

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 15 mai 2020

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2020/Journal-8486>